

Compostage Mauricie: SER promet de la transparence

••> **BERNARD LEPAGE**
redaction.hmc@transcontinental.ca

C'est vers la fin du mois de juin que Services Environnementaux Richelieu (SER) entreprendra le début des travaux de nettoyage du site de Compostage Mauricie, à Saint-Luc-de-Vincennes.

Pour la première fois depuis que le ministère du Développement durable, l'Environnement et des Parcs (MDDEP) lui a accordé le contrat le 29 avril dernier, l'entreprise spécialisée dans la collecte des matières résiduelles s'est manifestée publiquement en émettant mercredi dernier un communiqué.

«Au cours des prochaines semaines, nous allons installer les équipements requis pour réaliser les travaux notamment une balance, une station de lavage des camions et les bureaux de chantiers», a indiqué Michel St-Germain, directeur des projets spéciaux chez SER et qui agira comme directeur des travaux et expert en valorisation agricole.

M. St-Germain a tenu à rassurer la population locale quant aux impacts éventuels que causeront les travaux. «Nous respecterons l'ensemble des mesures prévues dans la réglementation, les guides et les

exigences que le ministère a inclus dans les documents d'appel d'offres.»

Cette transparence se traduit également par la création d'un comité de vigilance qui sera composé de trois représentants de la collectivité, soit deux élus municipaux et un citoyen. Le comité a déjà eu l'occasion de se mettre au travail une première fois. SER a également adjoint à son équipe une responsable des communications qui verra à mettre en place un bulletin d'information, une ligne téléphonique et un site web afin de s'assurer que les citoyens touchés par les travaux puissent avoir accès à l'information pertinente rapidement.

Rappelons que le MDDEP a donné 48 mois et 16 millions\$ à SER afin qu'elle retire les matières organiques abandonnées par Compostage Mauricie lorsque l'entreprise a déclaré faillite il y a maintenant près de deux ans.

Les résultats des analyses effectuées sur les matières présentes sur le site démontrent que celles-ci sont propices à la valorisation sur des terres agricoles. Michel St-Germain entend respecter l'approche du gouvernement québécois en matière de développement durable qui veut que 60% des matières soient détournées des sites d'enfouissement.